

CERTIFICAT DE DEPOT DES FONDS
CONSTITUTION D'UNE ENTREPRISE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE

Le 21 Mai 2026 Agence : TOUL

LES SOUSSIGNES : - Nicolas REOT Chargé de clientèle professionnelle
- David MATHIEU Directeur d'agence

agissant au nom et pour le compte de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit, dont le Siège Social est à METZ, 3 rue François de Curel, immatriculée sous le n° 356.801.571 R.C.S. METZ, Société de courtage et d'intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 005 127

certifient par la présente qu'il a été déposé à nos caisses, conformément aux articles L223-7 et R 223-3 du Code de Commerce, sur un compte bloqué n° 343 20 807141

ouvert au nom de l' EURL EN FORMATION : EURL A2Z

à l'agence de TOUL

la somme en EUR de 1000 Euros
mille euros

représentant : ☐ % du capital ☒ la totalité du capital

du montant libéré en espèces de la valeur nominale des parts sociales de ladite Société.

Ce versement a été effectué par :

NOM	PRENOM	DOMICILE	MONTANT
<u>PRALY</u>	<u>Alexandre</u>	<u>279 chemin des paquis 54385 Manoncourt en Woivre</u>	<u>1000 Euros</u>

Le retrait des fonds provenant de la libération des parts sociales, ne pourra être effectué par le mandataire de la Société que sur présentation du certificat du Greffier attestant l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés, conformément à l'article L223-8 du Code de Commerce.

Fait à TOUL le 21 Mai 2026


BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE
Agence TOUL
12 rue de la République
54200 TOUL

